



PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES
PLAN ACCESSIBILITÉ
2024-2025
ET BILAN 2023-2024

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
PORTRAIT DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉS.....	3
ENGAGEMENT DE TÉLÉ-QUÉBEC À RÉDUIRE LES OBSTACLES.....	3
GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION.....	4
CONSULTATIONS.....	5
OBSTACLES ET MESURES PLANIFIÉES POUR L'ANNÉE 2024-2025 (1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025).....	6
BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2023-2024 (1 ^{er} avril 2023 au 31 mars 2024).....	14
REDDITION DE COMPTES.....	23
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET RÉTROACTION.....	24
ANNEXE 1 : 113 CONTENUS TÉLÉVISUELS ET NUMÉRIQUES EN 2023-2024.....	25

INTRODUCTION

Télé-Québec souhaite favoriser la participation économique, sociale et civique de l'ensemble des citoyens, quels que soient leurs handicaps.

Fort de cette volonté et dans le respect du cadre législatif, dont les dispositions et principes de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (la « **Loi québécoise** ») et ceux de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, la Société met en place des actions visant à réduire les obstacles à l'accessibilité pouvant nuire à l'intégration des personnes handicapées.

Ce plan propose de nouvelles mesures à mettre en place en 2024-2025 (Plan d'action) et fait état des actions réalisées en 2023-2024 (Bilan).

PORTRAIT DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télé-Québec est une télévision publique, éducative et culturelle qui a pour mission de programmer, produire ou faire produire des contenus et d'assurer, par tout mode de diffusion disponible, l'accessibilité de ses produits à son public cible. Multiplateforme, Télé-Québec propose une programmation unique qui a pour but de cultiver le goût du savoir, susciter la réflexion, promouvoir la vie artistique d'ici ainsi que refléter les réalités régionales et la diversité du Québec. On peut notamment nous suivre sur le site web telequebec.tv ainsi que sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#).

Aux fins de ces activités, Télé-Québec détient une licence pour l'exploitation d'une station de télévision éducative de langue française, laquelle comporte des conditions visant à favoriser l'accessibilité de ses contenus, notamment en matière de sous-titrage et de vidéodescription. La Société compte 248 ETC (employé(e)s équivalent temps complet). À ce jour, elle a répondu favorablement à toutes les demandes du personnel ayant un handicap nécessitant des conditions de travail particulières.

Le siège social, à Montréal, regroupe plus des deux tiers des effectifs, l'autre tiers se répartissant entre le bureau de la Capitale-Nationale et les huit autres bureaux, à Carleton, Rimouski, Saguenay, Val-d'Or, Gatineau, Trois-Rivières, Sherbrooke et Sept-Îles. La programmation est disponible sur le territoire québécois sur ondes hertziennes, grâce à un réseau de 17 antennes, sur le câble et par voie satellitaire.

ENGAGEMENT DE TÉLÉ-QUÉBEC À RÉDUIRE LES OBSTACLES

La Société s'engage à offrir aux personnes handicapées des services et des infrastructures adaptés à leurs besoins. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'elle a su diminuer les obstacles à leur intégration, au cours des dernières années.

GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION

Le mandat de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action et du bilan relève de la vice-présidence des affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général. Le coordonnateur de services aux personnes handicapées est Me Dominic Gourgues, vice-président des affaires juridiques, de la gestion de l'information et secrétaire général. La responsable du Plan d'action est Hélène Bonnafous, agent de recherche et développement, en collaboration avec un groupe de travail constitué des 13 secteurs suivants :

- Vice-présidence principale des communications, image de marque et affaires gouvernementales
- Vice-présidence des ressources humaines
- Direction des contenus grand public
- Direction des contenus jeunesse et famille
- Direction de La Fabrique culturelle et des partenariats
- Direction de contenu éditorial et social
- Direction des solutions d'affaires et développement applicatif
- Direction des plateformes et croissance numérique
- Direction des ventes, créativité média et marketing
- Direction des ressources matérielles et immeubles
- Service de l'approvisionnement
- Service du routage (Diffusion)
- Service de Télé-Québec en classe et de La Clef

Le groupe de travail s'est vu confier la responsabilité :

- D'identifier les actions posées, à la suite du dernier plan d'action ;
- D'identifier les obstacles ;
- D'identifier les mesures à adopter ;
- De déterminer les actions à poser pour favoriser l'intégration des personnes handicapées.

Notons qu'un processus de mots-clés "handicap" et "personne handicapée" a été mis en place depuis 2017 dans notre système de gestion de la programmation, afin d'identifier systématiquement les émissions abordant ces thématiques.

CONSULTATIONS

Pour la préparation de nos plans d'action, nous consultons régulièrement des personnes handicapées ou des organismes les représentant.

La dernière consultation effectuée par vidéoconférence a eu lieu auprès des responsables de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) et quelques-uns de leurs membres¹, le 15 février 2023. Télé-Québec a tenu compte des commentaires ainsi recueillis afin de bonifier les mesures prévues en 2024-2025.

Finalement, Télé-Québec s'assure de prendre en compte les commentaires formulés annuellement par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) à l'égard de son plan d'action.

¹ Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ), L'Institut National pour l'Équité, l'Égalité et l'Inclusion des personnes en situation de handicap (INÉÉI-PSH) et Dystrophie musculaire Canada (DMC).

OBSTACLES ET MESURES PLANIFIÉES POUR L'ANNÉE 2024-2025 (1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025)

Ce Plan tient compte des exigences du *Décret 655-2021* du gouvernement du Québec (Décret) et catégorise les mesures prises en fonction des différents éléments énoncés au Décret. Chaque rubrique fait aussi référence aux domaines visés par la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA), lorsque ceux-ci s'appliquent aux activités de Télé-Québec.

Promotion -prévention des préjugés (Décret)

Conception et prestation de programmes et de services (LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
1. Méconnaissance de la réalité des personnes handicapées dans la population québécoise.	Programmation Maintenir ou ajouter du contenu de sensibilisation à cette réalité.	En continu : Lors de l'élaboration de la prochaine programmation, examiner la possibilité d'accroître ce contenu.	Quantité de contenus de sensibilisation sur nos ondes et sur internet.	Contenus	31 mars 2025
(Suite)	Dons de temps d'antenne Informer sur les activités des fondations / organismes sur les personnes handicapées.	En continu : Maintenir ou accroître les dons de temps d'antenne.	Nombre de dons de temps d'antenne.	Ventes, créativité média et marketing	31 mars 2025

Accessibilité aux services offerts (Décret)

Conception et prestation de programmes et de services / Informations et technologie des communications (LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
2. Services offerts pas toujours accessibles.	Diagnostic Poursuivre le diagnostic des pratiques en accessibilité et en inclusion, dans les principaux secteurs de notre organisation.	En continu. Poursuivre la révision de nos différents programmes et politiques afin de s'assurer qu'ils tiennent compte des personnes handicapées, dans les principaux secteurs de notre organisation.	Nouvel indicateur : Nombre d'actions générées par le diagnostic des pratiques en accessibilité et inclusion, dans les principaux secteurs de notre organisation.	Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général	31 mars 2025
3. Difficile accès des personnes handicapées aux contenus télévisuels.	Vidéodescription Visionnement d'émissions de télévision pour personnes handicapées.	En continu : Maintenir la vidéodescription à un minimum de 4 h en moyenne par semaine, selon les conditions de la licence CRTC.	Durée de vidéodescription en moyenne par semaine.	Service du routage (Diffusion)	31 mars 2025
4. Contenus web peu accessibles aux personnes handicapées.	Accessibilité sites internet Continuer la mise en place des standards sur l'accessibilité des sites web (SGQRI 008 2.0) et WCAG 2.1. Niveau AA.	En continu : poursuivre les actions visant à assurer l'accessibilité de nos sites web selon ces standards.	Nouvel indicateur : Nombre d'actions visant à assurer l'accessibilité de nos sites web, selon ces standards.	Plateformes et croissance numérique	31 mars 2025 / 31 mars 2026

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
5. Contenus web peu accessibles aux personnes malentendantes.	Contenus web sous-titrés Adapter les contenus web aux besoins des personnes malentendantes.	En continu : Poursuivre la mise à disposition, sur notre nouvelle plateforme, des émissions à l'antenne avec leurs sous-titres.	Pourcentage (%) des contenus sous-titrés sur les plateformes non-linéaires (web, applications mobiles, TV intelligentes, etc.).	Plateformes et croissance numérique	31 mars 2025
6. Standards sur l'accessibilité web pas toujours pris en compte lors de refontes de sites ou de nouveaux sites.	Refonte / nouveaux sites Prendre en compte le dernier standard en vigueur, lors de refontes de sites ou de nouveaux sites internet.	En continu : Appliquer les normes d'accessibilité selon le dernier standard en vigueur, lors de refontes de sites ou de nouveaux sites internet.	Nombre de sites web ayant fait l'objet de refontes ou nouveaux sites ayant pris en compte ce standard.	Plateformes et croissance numérique	31 mars 2025 / 31 mars 2026

Accessibilité à l'emploi (Décret et LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
7. Peu d'accès à l'emploi des personnes handicapées.	Emploi Favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées.	En continu : Poursuivre l'affichage de postes vacants et/ou offre de stages sur des sites spécialisés.	Nombre de postes vacants et/ou d'offre de stages affichés sur ces sites spécialisés.	Ressources humaines	31 mars 2025
(Suite)	Emploi Favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées.	Nouvelle mesure en continu : Autres action(s) favorisant l'accès à l'emploi de ces personnes.	Nombre d'actions favorisant cet accès à l'emploi.	Ressources humaines	31 mars 2025

Accessibilité aux immeubles, aux lieux et aux installations (Décret)

Environnement bâti (LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
8. Immeubles, lieux, installations pas toujours accessibles aux personnes handicapées.	Maintenir l'accessibilité des immeubles, lieux et installations.	En continu : Veiller à assurer l'accessibilité des immeubles, lieux et installations, pour toute personne handicapée.	Nombre d'actions assurant l'accessibilité des immeubles, lieux et installations.	Ressources matérielles et immeubles	31 mars 2025
(Suite)	Nouvel objectif : Favoriser l'accessibilité des installations à l'égard des personnes handicapées, lors d'événements et activités tenus par les partenaires de Télé-Québec.	Nouvelle mesure en continu : Sensibiliser les partenaires à l'accessibilité de leurs installations, lors d'événements et activités.	Nombre d'équipes ayant sensibilisé les partenaires à l'accessibilité de leurs installations, lors d'événements et activités.	Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général	31 mars 2025

Accessibilité à l'information et aux documents (Décret)

Communications (LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
9. Rétroaction peu uniforme à l'égard des commentaires de personnes handicapées sur l'accessibilité	Nouvel objectif : Améliorer la rétroaction de Télé-Québec à l'égard des commentaires d'accessibilité de personnes handicapées, pour une réponse plus personnalisée.	Nouvelle mesure : Mettre en place un processus intra-équipes pour regrouper ces commentaires en un point central, les répartir selon le type et les acheminer aux équipes responsables.	Rétroaction : Nombre de réponses personnalisées aux commentaires d'accessibilité.	Contenu éditorial et social / Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général	31 mars 2025

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
10. Peu de connaissances du personnel et du public sur les mesures du Plan d'action auprès des personnes handicapées.	Informé le personnel et le public relativement aux mesures planifiées de notre Plan d'action auprès des personnes handicapées.	Poursuivre : -La publication du plan d'action annuel sur intranet et le site internet. -La communication des mesures phares du plan sur intranet, lors d'événements promotionnels sur les personnes handicapées.	Publication du plan d'action sur l'intranet et le site internet.	Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général	31 mars 2025
11. Peu d'information sur les meilleures pratiques, pour l'application des normes accessibilité.	Favoriser l'adoption des meilleures pratiques , pour l'application des normes d'accessibilité web.	Poursuivre : La veille sur les meilleures pratiques d'application des normes d'accessibilité web.	Nombre d'informations sur les meilleures pratiques transmises à l'équipe Plateformes et croissance numérique.	Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général	31 mars 2025

Adaptation aux situations d'urgence (Décret)

Environnement bâti (LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
12. Avec le télétravail, plus faible présence au bureau des accompagnateurs-trices de personnes handicapées, lors d'évacuation d'urgence.	Actualiser à chaque année la procédure d'évacuation d'urgence personnalisée pour les personnes handicapées et leurs accompagnateurs-trices.	Poursuivre : - Mise à jour annuelle de cette procédure avec les noms des personnes à besoins particuliers. - Actualisation des accompagnateurs-trices désigné(e)s annuellement et s'assurer qu'ils-elles soient connu(e)s des collègues.	Nombre d'appel(s) à déclaration volontaire de personnes à besoins particuliers, sur intranet.	Ressources matérielles et immeubles et Ressources humaines	31 mars 2025

Approvisionnement en biens et services accessibles (Décret)

Acquisition de biens, de services et d'installations (LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
13. Biens et services loués et achetés peu ou pas accessibles aux personnes handicapées. Art. 61.3 de la Loi québécoise	Approvisionnement accessible de ces biens et services auprès des personnes handicapées.	Selon les besoins rencontrés, tenir compte de l'accessibilité dans les acquisitions d'équipements, de mobiliers et les appels d'offres.	Nombre de demandes du personnel handicapé ayant manifesté leurs besoins d'accessibilité.	Approvisionnements	31 mars 2025

Sensibilisation, information et formation (Décret)

Communications (LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
14. Peu de connaissance du personnel quant aux obstacles que vivent les personnes handicapées.	Sensibilisation : Continuer à sensibiliser l'ensemble du personnel à cette réalité.	Continuer à diffuser les informations sur les événements promotionnels concernant les personnes handicapées, via intranet.	Nombre de contenus diffusés sur ces événements.	Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général	31 mars 2025
(Suite)	Information : Continuer à informer l'ensemble du personnel sur cette réalité via la page intranet <i>Favoriser l'intégration des personnes handicapées.</i>	Mise à jour de la page intranet sensibilisant l'ensemble du personnel à la réalité des personnes handicapées, à partir des données du site de l'OPHQ.	Nombre de contenus mis à jour sur la page Intranet.	Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général	31 mars 2025
(Suite)	Nouvel objectif : Échange Créer une opportunité d'échanges et de mise à l'avant de notre organisation avec les membres d'un organisme de personnes handicapées	Nouvelle mesure : Démarches afin de siéger à un conseil d'administration d'un organisme œuvrant auprès de personnes handicapées.	Nombre d'organismes considérés et approchés dans le cadre de cette démarche.	Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général	31 mars 2025

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<p>14. Peu de connaissance du personnel quant aux obstacles que vivent les personnes handicapées. (Suite)</p>	<p>Formation : Former le personnel responsable de l'élaboration du Plan d'action et/ou faisant partie du groupe de travail.</p>	<p>Poursuivre : Les formations présentées par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) ou par un autre organisme.</p>	<p>Nombre de formations de l'OPHQ ou d'un autre organisme, suivies par le personnel du groupe de travail du plan.</p>	<p>Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général</p>	<p>31 mars 2025</p>
<p>15. Absence de liens entre ce Plan et d'autres plans et politiques de Télé-Québec.</p> <p>DURABLE</p>	<p>Arrimage avec d'autres plans et politiques</p>	<p>Intégration d'orientations d'autres plans d'action et politiques de Télé-Québec dans ce plan.</p>	<p>Nombre d'orientations d'autres plans et politiques.</p>	<p>Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général</p>	<p>31 mars 2025</p>

BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2023-2024 (1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024)

Ce bilan reprend les objectifs 2023-2024, selon l'ordre des exigences du *Décret 655-2021* du gouvernement du Québec (Décret) et les rubriques correspondantes visées par la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA).

Tant dans ses magazines que dans ses documentaires, sa publicité et ses contenus numériques, Télé-Québec traite des questions de société, dont celles relatives aux personnes handicapées. Une liste complète des contenus abordant celles-ci est en Annexe 1. Soulignons également que la programmation télévisuelle de Télé-Québec demeure entièrement sous-titrée pour les malentendants.

Promotion (prévention des préjugés)

Conception et prestation de programmes et de services (LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
1. Méconnaissance de la réalité des personnes handicapées dans la population québécoise.	Programmation : Maintenir ou ajouter du contenu de sensibilisation à cette réalité.	Lors de l'élaboration de la programmation de l'an prochain, examiner la possibilité d'accroître ce contenu.	Quantité de contenus de sensibilisation sur nos ondes et numériques (site et plateforme).	Réalisée. 113 contenus (vs 48 en 2022-23). Une sensibilisation des chefs de contenus pour mieux documenter les émissions traitant de « handicap » et/ou de « personnes handicapées » a été effectuée en février 2024, ce qui a contribué à augmenter considérablement la quantité de ces contenus. (Détails en Annexe 1).
(Suite)	Dons de temps d'antenne : Informer sur les activités des organismes concernant les personnes handicapées.	Maintenir ou accroître les dons de temps d'antennes.	Nombre de dons de temps d'antenne.	Réalisée. 11 dons (vs 9 en 2022-23) : + 22 % - Fondations : Hôpitaux Ste-Justine et Sacré-Cœur ; En cœur ; Défi Alpine recherche pédiatrique - Organismes : Le Phare ; Héma-Québec ; Les petits trésors ; Le Manoir McDonald ; La Société canadienne de Sclérose en plaque ; Les amputés de guerre ; - Plateforme La SAMS (concerts en milieu de santé).

Accessibilité aux services offerts (Décret)

Conception et prestation de programmes et de services / Informations et technologie des communications (LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
2. Services offerts pas toujours accessibles.	Diagnostic Effectuer un diagnostic de nos pratiques en accessibilité et en inclusion, dans les principaux secteurs de notre organisation.	Réviser nos différents programmes et politiques afin de s'assurer qu'ils tiennent compte des personnes handicapées, dans les principaux secteurs.	Nombre de secteurs dans lesquels un diagnostic en accessibilité et en inclusion a été effectué.	Réalisée et en continu. Diagnostic réalisé dans les 3 secteurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Plateformes et croissance numérique - Ressources matérielles et Immeubles - Communications et image de marque Ce diagnostic a permis d'identifier des obstacles dans chacun de ces secteurs. Deux nouvelles mesures sont issues de cet exercice (voir Obstacles 8 et 9 du Plan).
3. Difficile accès des personnes handicapées aux contenus télévisuels.	Vidéodescription Visionnement d'émissions de télévision pour les personnes handicapées.	Maintenir le contenu de vidéodescription à un minimum de 4 heures en moyenne par semaine, selon les conditions de la licence CRTC.	Durée de vidéodescription en moyenne par semaine.	Réalisée. Supérieure à l'objectif : 23 heures et 37 minutes en moyenne par semaine. Ce résultat exceptionnel s'explique à nouveau par la contribution des quotidiennes jeunesse, telles <i>Passé-Partout</i> et <i>Comme des têtes pas de poule</i> . Soulignons également celle de la nouvelle émission hebdomadaire grand-public <i>Pour une fois</i> .
4. Contenus web peu accessibles aux personnes handicapées.	Accessibilité site internet Continuer la mise en place des standards sur l'accessibilité des sites web (SGQRI 008 2.0) et WCAG 2.1. Niveau AA.	Poursuivre les actions visant à assurer l'accessibilité des sites web selon ces standards.	-Nombre de sites avec accessibilité améliorée -Nombre d'ajustements sur chaque site.	Non réalisée. Reportée en 2025-2026. La refonte de notre écosystème numérique étant en attente d'autorisation, aucun ajustement d'accessibilité des sites web n'a pu être réalisé.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
4. Contenus web peu accessibles aux personnes handicapées. (Suite)	Accessibilité site internet Continuer la mise en place des standards sur l'accessibilité des sites web (SGQRI 008 2.0) et WCAG 2.1. Niveau AA.	Poursuivre les actions visant à assurer l'accessibilité de nos différents sites web selon ces standards.	-Nombre de sites avec accessibilité améliorée -Nombre d'ajustements sur chaque site.	Réalisée , mais non prévue dans le plan précédent : Nouvelle mesure. 1 amélioration en accessibilité : Affichage des contenus en vidéodescription, dans la grille horaire PDF du site web.
(Suite)	Accessibilité site internet Continuer la mise en place des standards sur l'accessibilité des sites web (SGQRI 008 2.0) et WCAG 2.1. Niveau AA.	Poursuivre les actions visant à assurer l'accessibilité de nos différents sites web selon ces standards.	-Nombre de sites avec accessibilité améliorée -Nombre d'ajustements sur chaque site.	Réalisée , mais non prévue dans le plan précédent : Nouvelle mesure. Plan accessibilité (ou plan d'action à l'égard des personnes handicapées) 2023-2024 présenté en format WCAG.2.1. Niveau AA sur le site web.
5. Contenus web peu accessibles aux personnes malentendantes.	Accessibilité site internet Adapter les contenus web aux besoins des personnes malentendantes.	Poursuivre la mise à disposition, sur notre nouvelle plateforme, des émissions à l'antenne, avec leurs sous-titres.	Pourcentage des contenus sous-titrés sur nos plateformes non-linéaires (web, applications mobiles, TV intelligentes, etc.)	Réalisée. Le pourcentage de contenus sous-titrés a légèrement augmenté, passant de 55 % à 56 %, ce qui représente plus d'une centaine de contenus sous-titrés supplémentaires. La refonte envisagée de l'écosystème numérique devrait permettre une augmentation à cet égard.
6. Standards sur accessibilité web pas toujours pris en compte lors de refontes de sites ou de nouveaux sites.	Refonte / nouveaux sites Prendre en compte les standards en vigueur sur l'accessibilité web lors de refontes de sites ou de nouveaux sites internet.	Appliquer les normes d'accessibilité selon les standards, lors de refontes de sites ou de nouveaux sites internet.	Nombre de sites faisant l'objet de refontes ou nouveaux sites avec ces standards.	Réalisée. Les standards en vigueur sur l'accessibilité des sites web seront pris en compte dans la refonte du site corporatif de Télé-Québec, où figureront les plans d'action à l'égard des personnes handicapées (ou plans accessibilité).

Accessibilité à l'emploi (Décret et LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
<p>7. Peu d'accès à l'emploi des personnes handicapées.</p> <p>Emploi</p>	Favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées.	Poursuivre l'affichage de postes vacants sur des sites spécialisés pour l'embauche de personnes handicapées.	Nombre de postes vacants affichés sur ces sites spécialisés.	<p>Réalisée. En continu.</p> <p>8 postes vacants/offre de stages ont été affichés sur les sites <i>AIM Croît</i>, <i>Marche de 10 sous (March of dimes</i>, organisme de bienfaisance aidant à accroître l'autonomie des personnes handicapées) et le <i>Centre de services scolaire Champagnat</i> (aide à la réussite scolaire des adultes handicapés de 16 ans et +).</p>
(Suite)	Favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées.	Poursuivre l'affichage de postes vacants sur des sites spécialisés pour l'embauche de personnes handicapées.	Nombre de postes vacants affichés sur ces sites spécialisés.	<p>Réalisée. Une action non prévue dans le plan précédent : Nouvelle mesure.</p> <p>La collaboration avec le <i>Centre de services scolaire Champagnat</i> a permis l'offre d'un stage de 6 mois à un jeune adulte handicapé, de 16 ans et +, aux Ressources matérielles et immeubles.</p>
(Suite)	Favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées.	Information / sensibilisation du personnel responsable du recrutement	Nombre d'action(s) d'information / sensibilisation.	<p>Réalisée, une action non prévue dans le plan précédent : Nouvelle mesure.</p> <p>Information / sensibilisation de la conseillère en recrutement, aux Ressources humaines, sur les meilleures pratiques gouvernementales pour accroître l'embauche de personnes handicapées.</p>

Accessibilité aux immeubles, aux lieux et aux installations (Décret)
Environnement bâti (LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
8. Immeubles, lieux et installations pas toujours accessibles aux personnes handicapées.	Maintenir l'accessibilité des immeubles, lieux et installations.	Veiller à assurer l'accessibilité des immeubles, lieux et installations, pour toute personne handicapée.	Nombre d'actions assurant l'accessibilité des immeubles, lieux et installations.	Réalisée. Une action. La Place des Arts, où a eu lieu le spectacle <i>Passe-Partout symphonique</i> , le 2 décembre 2023, offrait des services adaptés pour les personnes handicapées (places réservées, emprunt de fauteuils roulants, système de syntonisation pour personnes malentendantes, etc.).
(Suite)	Maintenir l'accessibilité des immeubles, lieux et installations.	Veiller à assurer l'accessibilité des immeubles, lieux et installations, pour toute personne handicapée.	Nombre d'actions assurant l'accessibilité des immeubles, lieux et installations.	Réalisée. Une action. Le <i>Spectacle de la Fête Nationale</i> de la Ville de Québec, le 23 juin 2023 (en partenariat avec Télé-Québec) offrait des services adaptés sur les plaines d'Abraham, telles que des rampes d'accès pour fauteuils roulants et une tribune pour les personnes handicapées.
(Suite)	Maintenir l'accessibilité des immeubles, lieux et installations.	Veiller à assurer l'accessibilité des immeubles, lieux et installations, pour toute personne handicapée.	Nombre d'actions assurant l'accessibilité des immeubles, lieux et installations.	Réalisée. Une action. L'accessibilité de personnes à mobilité réduite, en fauteuil roulant ou ayant des besoins particuliers est prise en compte lors de la réservation sur le site internet « Recherche public-cible » de <i>Belle et Bum</i> (pour assister à l'enregistrement des spectacles).

Accessibilité à l'information et aux documents (Décret)

Communications (LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
<p>9. Peu de connaissances du personnel et du public sur les mesures du Plan d'action auprès des personnes handicapées.</p>	<p>Informé le personnel et le public relativement aux mesures planifiées de notre Plan d'action auprès des personnes handicapées.</p>	<p>Poursuivre : -Publication du Plan d'action annuel sur intranet et site internet. -Lors d'événements promotionnels sur les personnes handicapées, faire connaître les mesures du Plan sur intranet.</p>	<p>Publication de notre plan d'action sur notre intranet et notre site internet.</p>	<p>Réalisée. Une action. À l'occasion de <i>La journée internationale des personnes handicapées</i> (3 décembre 2023), publication sur intranet de notre dernier plan d'action et mise à l'avant des principales actions réalisées. Le plan est également publié sur notre site web.</p>
<p>10. Peu d'information sur les meilleures pratiques, pour l'application des normes accessibilité.</p>	<p>Favoriser l'adoption des meilleures pratiques, pour l'application des normes d'accessibilité web.</p>	<p>Poursuivre la veille sur les meilleures pratiques d'application des normes d'accessibilité web.</p>	<p>Nombre d'informations sur les meilleures pratiques transmises aux équipes responsables.</p>	<p>Réalisée. Une action. Deux informations / documents concernant les standards sur l'accessibilité des sites web (SGQRI 008 2.0) et WCAG 2.1. Niveau AA ont été transmises à l'équipe Plateformes et croissance numérique, pour la refonte du site corporatif.</p>

Adaptation aux situations d'urgence (Décret)

Environnement bâti (LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
11. Avec le télétravail, plus faible présence au bureau des accompagnateurs-trices de personnes handicapées, lors d'évacuation d'urgence.	Actualiser à chaque année la procédure d'évacuation d'urgence personnalisée pour les personnes handicapées et leurs accompagnateurs-trices.	Poursuivre : - Mise à jour annuelle de cette procédure avec les noms des personnes à besoins particuliers. - Actualisation des accompagnateurs-trices désigné(e)s annuellement et s'assurer qu'ils-elles soient connu(es) des collègues.	Nombre d'appel(s) à déclaration volontaire de personnes à besoins particuliers, sur intranet.	Réalisée. Une action. Un appel à déclaration volontaire a été effectué sur intranet, afin d'identifier les personnes à besoins particuliers, lors d'un exercice d'évacuation d'urgence. Une mise à jour de la documentation de l'évacuation d'urgence a également été réalisée.

Approvisionnement en biens et services accessibles (Décret)

Acquisition de biens, de services et d'installations (LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
12. Biens et services loués et achetés peu ou pas accessibles aux personnes handicapées. Art. 61.3 de la Loi québécoise	Approvisionnement accessible de ces biens et services auprès des personnes handicapées.	Selon les besoins rencontrés, tenir compte de l'accessibilité dans les acquisitions équipements / mobiliers et les appels d'offres.	Nombre de demandes d'employé(e)s handicapé(e)s ayant manifesté leurs besoins d'accessibilité.	Réalisée. En continu. Une action : Dans les acquisitions équipements / mobiliers et les appels d'offres, prise en compte des contraintes d'accessibilité, selon les besoins rencontrés. Cette année, aucun employé(e) handicapé(e) n'a manifesté de besoins en accessibilité. - Dans les acquisitions équipements / mobiliers et les appels d'offres, prise en compte des contraintes d'accessibilité, selon les besoins rencontrés.

Sensibilisation, information et formation (Décret)

Communications (LCA)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
13. Peu de connaissance du personnel quant aux obstacles que vivent les personnes handicapées.	Sensibilisation : Continuer à sensibiliser l'ensemble du personnel à cette réalité.	Continuer à diffuser des informations quant aux événements promotionnels sur les personnes handicapées, via intranet.	Nombre de contenus diffusés sur ces événements.	Réalisée. En continu. Un événement promotionnel - <i>Journée internationale des personnes handicapées</i> (3 décembre 2023).
(Suite)	Sensibilisation : Continuer à sensibiliser l'ensemble du personnel à cette réalité.	Continuer à diffuser des informations quant aux événements promotionnels sur les personnes handicapées, via intranet.	Nombre de contenus diffusés sur ces événements.	Réalisée. En continu. Un événement promotionnel - <i>Semaine québécoise des personnes handicapées</i> (1er-7 juin 2023).
(Suite)	Information : Continuer à informer l'ensemble du personnel à cette réalité via la page intranet <i>Favoriser l'intégration des personnes handicapées.</i>	Mise à jour de la page intranet sensibilisant l'ensemble du personnel à la réalité des personnes handicapées, à partir des données du site de l'OPHQ.	Nombre de contenus mis à jour sur la page intranet.	Réalisée. En continu. Un contenu concernant les programmes et les services a été mis à jour sur la page <i>Favoriser l'intégration des personnes handicapées.</i>

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
13. Peu de connaissances du personnel quant aux obstacles que vivent les personnes handicapées (Suite)	Formation : Former le personnel responsable de l'élaboration du plan d'action et/ou faisant partie du groupe de travail.	Poursuivre les formations présentées par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) ou un autre organisme.	Nombre de formations de l'OPHQ ou d'un autre organisme, suivies par le personnel.	Réalisée. Une formation. La responsable du plan d'action a suivi la formation <i>L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées</i> , en mars 2024.
14. Absence de liens entre ce Plan et autres plans et politiques de Télé-Québec. DURABLE	Arrimage avec d'autres plans et politiques.	Intégration d'orientations d'autres plans d'action et politiques de Télé-Québec dans ce plan.	Nombre d'orientations d'autres plans et politiques.	Réalisée. En continu. Quatre (4) orientations du nouveau Plan d'action de développement durable 2023-2028 : <ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l'embauche de personnes appartenant aux groupes cibles sous-représentés dans le personnel (dont les personnes handicapées) 2. Promouvoir la cohésion sociale par nos contenus (dont ceux traitant de handicap) 3. Critère « favorisant l'équité et l'intégration sociale des personnes vulnérables » dans l'évaluation de la durabilité des projets 4. Parmi les 21 indicateurs d'approvisionnement responsable, figure un critère d'inclusion ou d'accessibilité des personnes handicapées.
(Suite)	Arrimage avec d'autres plans et politiques.	Intégration d'orientations d'autres plans d'action et politiques de Télé-Québec dans ce plan.	Nombre d'orientations d'autres plans et politiques.	Réalisée. En continu. Une orientation de la nouvelle politique ÉDI (Équité, Diversité, Inclusion), adoptée en décembre 2023, veut ancrer l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'ensemble des actions de Télé-Québec.

REDDITION DE COMPTES

L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées :

- Aucune plainte reçue et traitée relativement à l'accès aux documents et aux services offerts au public ;
- Une (1) mesure d'accommodement a été demandée pour l'accès aux documents et services offerts au public. Un suivi (demande d'informations supplémentaires) a été effectué par nos services. Aucune réponse n'a toutefois été reçue de la part de la personne ayant initialement formulé la demande, malgré trois rappels de Télé-Québec.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET RÉTROACTION

Ce plan d'action est consultable en ligne sur le site internet de Télé-Québec, à la page Accessibilité. Sur demande, une personne handicapée peut obtenir gratuitement une version adaptée de ce plan d'action.

Rétroaction :

Votre collaboration est précieuse pour nous aider à améliorer l'accessibilité et la réduction des obstacles. Pour nous transmettre un commentaire ou suggestion, merci d'écrire à accessibilite@telequebec.tv ou de communiquer avec nous par la poste ou par téléphone, aux coordonnées du responsable de la rétroaction indiquées ci-dessous.

Nous accuserons réception de votre commentaire, sauf s'il est fourni de façon anonyme. Il sera évalué en collaboration avec les responsables concernés et une réponse vous sera transmise, par la suite, dans les meilleurs délais.

Prenez note qu'à moins que vous ne consentiez à la divulgation de vos renseignements personnels, ceux-ci demeureront confidentiels.

Responsable de la rétroaction :

Me Dominic Gourgues

Vice-président des affaires juridiques, de la gestion de l'information et secrétaire général

Coordonnateur des services aux personnes handicapées

TÉLÉ-QUÉBEC

905, avenue de Lorimier

Montréal, Québec, H2K 3V9

Téléphone : 514 521-2424, poste 2258

Responsable du plan d'action :

Madame Hélène Bonnafous

Agente de recherche et développement

TÉLÉ-QUÉBEC

Vice-présidence des affaires juridiques, de la gestion de l'information et Secrétariat général

Courriel : hbonnafous@telequebec.tv

Téléphone : 514-521-2424, poste 2776

ANNEXE 1 : 113 CONTENUS TÉLÉVISUELS ET NUMÉRIQUES EN 2023-2024

LES 30 TRAVAUX DE CHARLIE ET D'ÉLLIOT

- *Martin Deschamps* : Martin, animateur handicapé, donne un atelier de fabrication et de décoration de sacs réutilisables

LE PACTE

- Dans la série, le personnage de Romane est en fauteuil roulant et Mali est diabétique

SAM LE POMPIER

- Dans la série, un personnage est en chaise roulante et un autre a une prothèse à la jambe

L'ÎLE KILUCRU

- *Ça roule pour les olympiades* : présence d'un personnage en fauteuil roulant

SUPER PLEX

- Dans la série, les personnages-produits alimentaires offrent la possibilité d'aborder la diversité corporelle et les défis uniques de chacun

LA SOIRÉE MAMMOUTH 2023

- Parmi les lauréats, les *docteurs Dominique Tremblay* et *Élie Boghossian*, spécialistes en chirurgie plastique à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, ont mis au point une intervention pour redonner l'usage de leurs mains et de leurs bras à des personnes tétraplégiques
- Parmi les lauréats, *l'humoriste Phil Roy*, s'appuyant sur son vécu, s'est lancé dans une démarche documentaire afin de comprendre comment l'obsession corporelle peut devenir la source de problèmes de santé mentale, tels que les troubles de l'alimentation

L'AIR D'ALLER

- 2^{ème} saison de la série : les 3 personnages principaux sont atteints de fibrose kystique

L'ÉMISSION POSSIBLE

- *Eau potable, nouveau country et accessibilité universelle* : Comment une personne non-voyante navigue-t-elle sur les réseaux sociaux ?
- *Jeux paralympiques, journée dans un CPE* : l'animatrice Meeker, ayant un œil de verre, rencontre des athlètes paralympiques
- *Congé à un agriculteur, augmenter nos cotes d'écoute et prothèse oculaire* : Meeker est chez l'oculiste pour le remplacement de son œil de verre

DEUX HOMMES EN OR

- *Entrevue avec Claude Legault* : sur le « burn-out » qui l'a dernièrement affecté

DE GARDE 24/7

- *Trauma* : À la suite d'une crise d'hypoglycémie, Pierre-Alexandre, 31 ans, a fait une chute de plusieurs mètres du haut d'un balcon et a perdu l'usage de ses jambes. Un autre patient, Gabriel, a subi un accident à la suite duquel il restera entièrement paralysé
- *Avancer* : À la suite d'un accident de VTT, Raphaëlle restera paraplégique. Christian, un jeune patient, atteint d'obésité, doit subir une gastrectomie verticale

GÉNIAL !

- *Dominic Tardif et Karine Lefebvre* : Ludovic, une recrue de l'émission, a présenté un fauteuil mobile pouvant se déplacer dans toutes les directions afin d'aider les personnes handicapées à circuler dans des espaces intérieurs restreints
- *Romane Denis et Karl-Antoine Suprice* : L'expérience Uncanny Valley a abordé l'adaptation des personnes amputées à des prothèses et membres artificiels
- *Émilie Bibeau et Alexandre Goyette* : La présentation d'une prothèse pour personne handicapée, dans l'émission, a permis d'aborder le sujet des personnes ayant subi des amputations

DANS LES MÉDIAS

- *Louis T.* : Invité de l'émission, cet animateur et humoriste est atteint du trouble du spectre de l'autisme (TSA)

TA VIE SANS ÇA

- *Fauteuil roulant* : Le fauteuil roulant nous raconte son histoire et parle de son évolution et de son design

TOUT LE MONDE S'HABILLE

- *Segment Style de rue* : les invitées sont Camille, athlète paralympique et Marie-Christine, atteinte de déficience visuelle

DOCUMENTAIRES

- *Casques bleuEs (Un film de guerre au féminin)* : Dans le cadre de la mission de Casques bleus québécoises en République démocratique du Congo, une femme, ayant subi une mutilation aux pieds, raconte son histoire

CINÉMA

- *Hors normes* : L'histoire et les personnages sont inspirés du travail de deux éducateurs œuvrant auprès de personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme (TSA), en France, ainsi que de leurs associations existantes (« Le Silence des Justes » et « Le Relais Île-de-France »)
- *Ma vie de Courgette* : Plusieurs personnages d'enfants traumatisés, à la suite d'abus, sont mis en scène
- *Revoir Paris* : Le parcours d'une femme qui se reconstruit, à la suite d'un choc post-traumatique (dû à un attentat terroriste)
- *Cessez-le-feu* : L'un des personnages principaux est invalide de guerre, étant devenu mutique, à la suite d'un traumatisme

CAPSULES WEB :

LA FABRIQUE CULTURELLE

Plateforme culturelle

- *Harmoniser le quotidien des gens vivant avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA)* : il y a 2 ans, l'Orchestre symphonique de l'Estuaire a mis sur pied le programme « La musique qui m'écoute » avec des personnes atteintes de TSA
- *Corolles radicales : la beauté qui fleurit autrement* : Dans un petit laboratoire au Cégep de Rivière-du-Loup, la photographe Sarah Seené travaille minutieusement les pellicules 35 mm de son projet sur les femmes amputées

- *Redéfinir l'apprentissage musical* : Deux professeurs de musique de deux écoles de Québec ont à cœur de faire resplendir le potentiel musical de leurs élèves vivant avec un handicap, avec le projet « Unir la différence au-delà des mots et des sons »
- *Le théâtre Motus : créer un spectacle inclusif unique*. Avec l'aide d'une enseignante en adaptation scolaire, la cofondatrice du théâtre Motus, a mis sur pied un spectacle interactif adapté aux enfants à besoins particuliers (trouble du spectre de l'autisme, déficience intellectuelle et physique, etc.)
- *Marie-Sol St-Onge: l'espoir en toile de fond* : Quadruple amputée à la suite d'une infection à la bactérie mangeuse de chair dont elle a souffert en 2012, l'artiste peintre trifluvienne n'a jamais cessé de vivre de sa passion pour la peinture, le dessin et l'entrepreneuriat
- *L'émancipation créatrice selon Mohamed Ghoul : quand la musique rend la rencontre possible* : Cet artiste, passionné de musique et éducateur auprès de personnes issues de la neurodiversité (par ex : trouble du spectre de l'autisme) fait de la musique un outil d'inclusion sociale
- *La bédéiste Boum* (capsule Instagram) : Cette bédéiste a perdu l'usage de son œil droit en 2021 après avoir souffert de plusieurs maladies oculaires.

TÉLÉ-QUÉBEC EN CLASSE

Plateforme éducative pour professionnels de l'éducation et élèves.

- 2 listes thématiques de contenus :
 - o *La Semaine québécoise des personnes handicapées* (88 contenus)
 - o *L'autisme* (29 contenus)
- Trousse de lecture *Ma plus belle victoire*. L'album, écrit par Gilles Tibo, raconte l'histoire d'un jeune garçon aux prises avec de l'anxiété.

LA CLEF

Communauté de parents sur les réseaux sociaux pour aider leurs enfants à compter, lire et écrire en famille par des contenus variés et pratiques.

- *L'heure du conte* lors duquel Sophie Faucher a lu l'album *Frida, c'est moi* racontant l'enfance de Frida Kahlo
- Dans une liste de propositions de lecture sur la persévérance, réalisée en collaboration avec l'organisme Communication Jeunesse, l'un des albums proposés « Nathan apprend autrement » aborde la dyslexie.